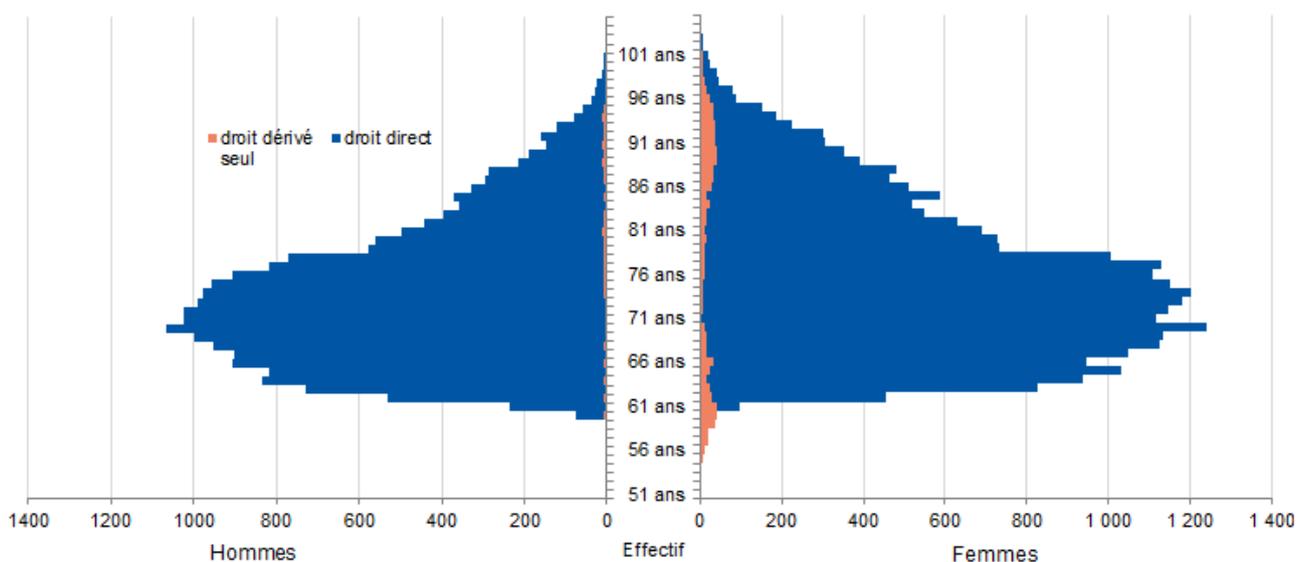


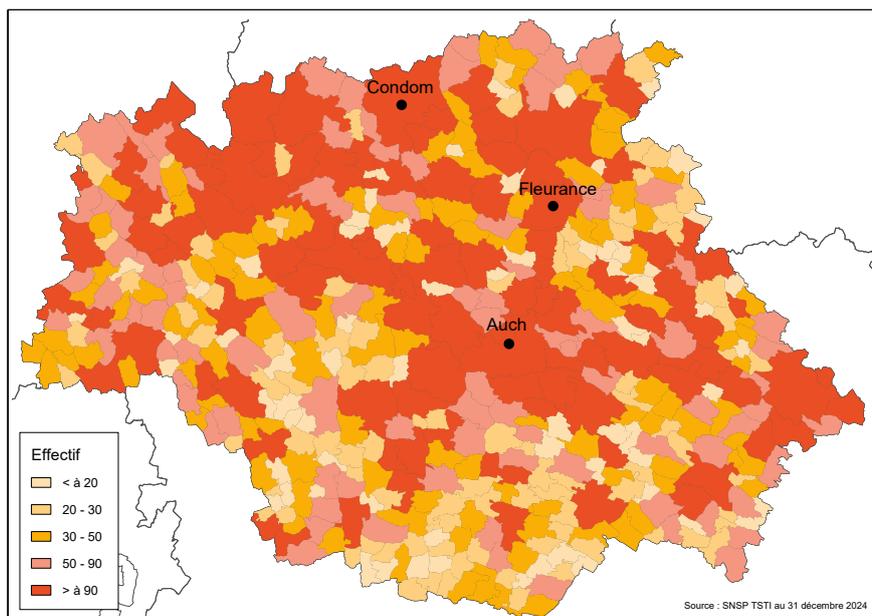
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 078	1 570	2 648
Droits directs (retraites personnelles)	956	1 030	1 986
Droits dérivés (retraites de réversion)	122	540	662
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	101	109	210
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	272	78	350
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	78,7 ans	75,1 ans	75,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	20 974	27 044	48 018
Retraités percevant un droit direct seul	19 939	20 338	40 277
Retraités percevant un droit dérivé seul	239	1 019	1 258
Retraités percevant les deux à la fois	796	5 687	6 483
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,9%	4,6%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 052	2 055	7 107
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,8 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	855 €	693 €	764 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,3%	50,2%	39,6%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Auch</b>			
Nombre total de retraités	2 268	3 296	5 564
Retraités percevant un droit direct seul	2 172	2 498	4 670
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	111	124
Retraités percevant les deux à la fois	83	687	770
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,3%	8,0%	7,7%
<b>Condom</b>			
Nombre total de retraités	808	1 065	1 873
Retraités percevant un droit direct seul	771	741	1 512
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	41	45
Retraités percevant les deux à la fois	33	283	316
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	5,3%	5,2%
<b>Fleurance</b>			
Nombre total de retraités	789	1 122	1 911
Retraités percevant un droit direct seul	748	736	1 484
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	56	60
Retraités percevant les deux à la fois	37	330	367
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	6,9%	6,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".